

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la modification n°4 du
PLU du Loroux-Bottereau

(arrêté ministériel du 24 avril 2012)

ARRETE de la PRESIDENTE n°A202306-21

**Cette enquête publique se déroulera du lundi 28/08/2023 à
09H00 au vendredi 29/09/2023 à 17H00**

Objet de l'enquête : modification du Plan Local d'Urbanisme du Loroux-Bottereau afin de modifier le règlement écrit, de créer un périmètre d'attente de projet d'aménagement global dans le cœur de ville, de procéder à la suppression ou création de plusieurs emplacements réservés, de supprimer, modifier ou créer plusieurs orientations d'aménagement et de programmation ainsi que d'intégrer un échancier d'ouverture à l'urbanisation.

Où consulter le dossier d'enquête publique ?

- A la mairie du Loroux-Bottereau (14 place Rosmadec) aux jours et heures habituels d'ouverture
- Sur le site internet de la Communauté de communes Sèvre et Loire (CCSL) <https://urbanisme.cc-sevreloire.fr/rubrique/procedures-en-cours/>

Comment donner son avis sur le dossier ?

- En consignant ses observations sur le registre d'enquête mis à disposition en mairie du Loroux-Bottereau
- En adressant un courrier au commissaire enquêteur à la mairie du Loroux-Bottereau
- En envoyant un courriel à l'adresse suivante plu@cc-sevreloire.fr (objet : EP LOROUX BOTTEREAU)

Ces observations seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public sur le lieu de l'enquête et sur le site internet de la CCSL.

Quand prendre contact avec le commissaire enquêteur ?

Monsieur Jean-Pierre HEMERY se tiendra à la disposition du public à la mairie du Loroux-Bottereau pendant les créneaux des 5 permanences :

- **lundi 28/08/2023 de 09H00 à 12H00**
- **jeudi 07/09/2023 de 13H30 à 17H00**
- **samedi 16/09/2023 de 09H30 à 12H00**
- **mercredi 20/09/2023 de 13H30 à 17H00**
- **vendredi 29/09/2023 de 13H30 à 17H00**

Où se renseigner à l'issue de l'enquête publique ?

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à l'espace Loire de la CCSL ainsi qu'à la mairie du Loroux-Bottereau, ainsi que sur le site internet de la CCSL pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La Présidente, Christelle BRAUD

Communauté de Communes Sèvre & Loire, Siège intercommunal • Espace Sèvre • 1, place Charles de Gaulle • 44330 Vallet